

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE  
DU 1<sup>er</sup> Mars 2011**

***Nomination d'un membre de Directoire***

« Vu l'article 16 des statuts de la Caisse d'Epargne de Picardie, vu l'article L.512-107 du Code Monétaire et financier, vus les règlements de BPCE relatifs aux conditions de nomination et d'agrément et aux conditions de rémunération des mandataires sociaux du Groupe.

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance prend acte de la démission de Monsieur Alain Denizot de son mandat de membre du Directoire à compter du 30 mars 2011 et nomme, à compter de la prise d'effet de cette démission, Monsieur Laurent ROUBIN, Membre du Directoire – sous condition suspensive de l'agrément de BPCE.

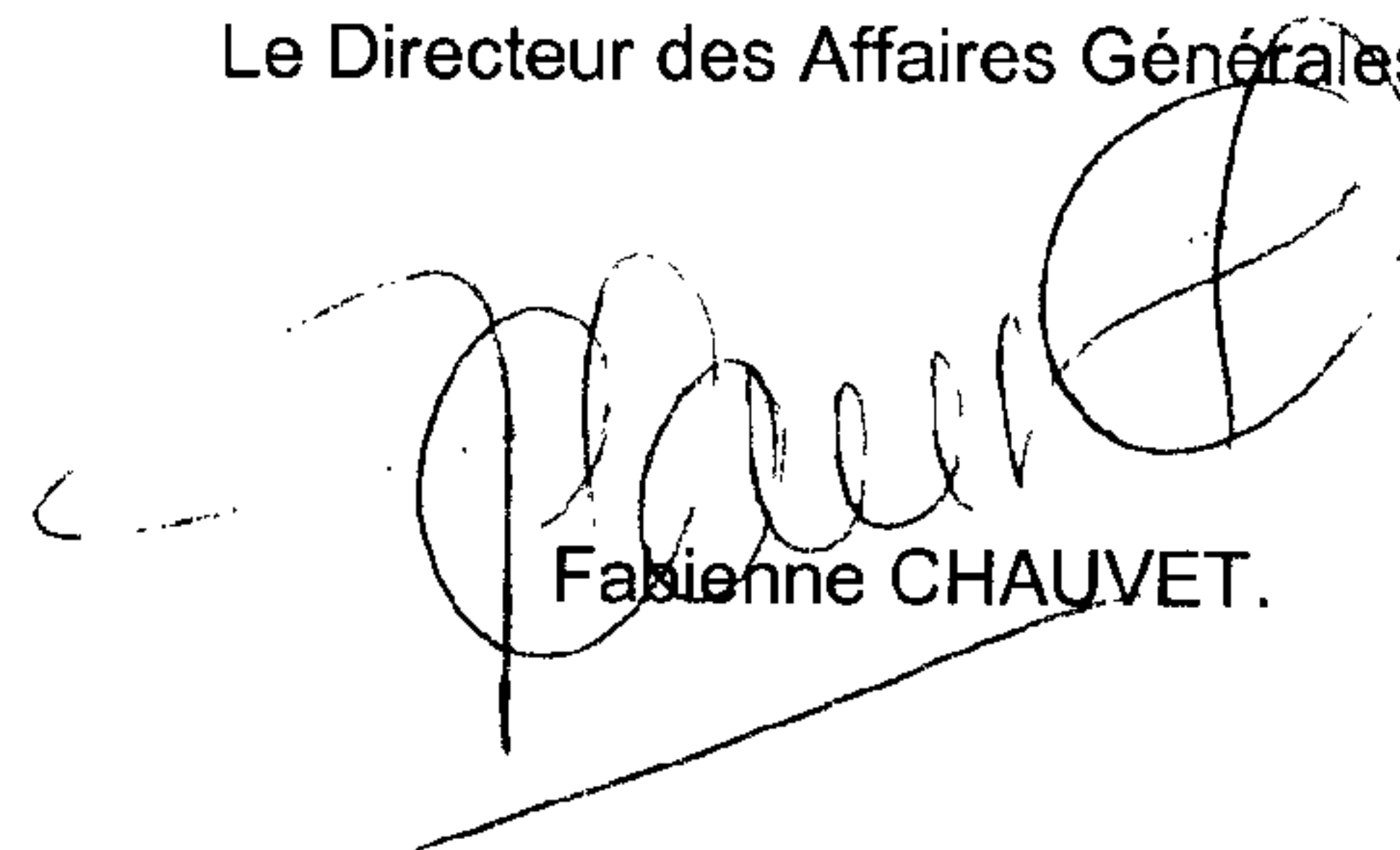
Ce mandat lui est confié pour la durée du mandat restant à courir du Directoire, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012. ».

***Désignation du Président du Directoire***

« Le Conseil d'Orientation et de Surveillance désigne Monsieur Laurent ROUBIN, l'un des Membres désignés du Directoire, en qualité de Président du Directoire, pour la durée de son mandat de Membre du Directoire, soit, ainsi qu'il est dit ci-dessus, à compter du 31 mars 2011 et jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale de la Caisse d'Epargne appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012. »

Fait à AMIENS, le 7 Avril 2011

Le Directeur des Affaires Générales,



Fabienne CHAUVET.